Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Montpellier

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Montpellier, le 7 janvier 2016

L'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique des Services de l'Education Nationale
DSDEN de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de L'éducation Nationale
Mesdames et Messieurs les Principaux de Collège
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
Monsieur le Directeur de l'E.R.E.A.
Mesdames et Messieurs les Professeurs des écoles et Instituteurs
Madame la Directrice de la Faculté d'Education (pour information)

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'HERAULT

2

Affaire suivie par :
Bruno BIREAU
Eric LOUVOIS
IEN ASH

Tél :
04-67-91-53-21
Fax :
04-67-91-52-88
Mél :
ce-0342069p@ac-montpellier.fr

31 Rue de l'Université
Cs 39004
34064 MONTPELLIER
Cedex 2

<u>OBJET :</u> Recueil des candidatures des personnels du premier degré aux stages de préparation au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) – Année scolaire 2016 - 2017.

Références :
- Décret du 05/01/2004 portant création du CAPA-SH
- Arrêté du 05/01/2004 relatif aux options du CAPA-SH
- Arrêté du 05/01/2004 relatif à l'organisation de l'examen du CAPA-SH
- Arrêté du 05/01/2004 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les modalités selon lesquelles vont s'effectuer, pour l'année scolaire 2016 - 2017, le recrutement et l'admission à une formation spécialisée des personnels du premier degré désireux de préparer le CAPA-SH session 2017.

<u>I – Les caractéristiques et les principes de base de la formation préparant au CAPA-SH</u>

La formation spécialisée préparant au CAPA-SH est caractérisée par les points suivants :

- Les stagiaires sont installés à titre provisoire, dès la rentrée scolaire, sur un poste qui correspond à l'option choisie. A ce sujet, il leur est vivement conseillé de participer au mouvement pour demander des postes correspondant à l'option choisie. A défaut, il leur sera donné un poste en affectation d'office.

- Les stagiaires sont regroupés dans un centre de formation (Faculté d'Education) pour 400 heures d'une formation conçue en modules, répartis sur plusieurs sessions.

- Les stagiaires reçoivent une partie de cette formation durant le troisième trimestre de l'année scolaire précédant celle de l'installation sur un poste spécialisé de l'option préparée, soit entre mai et juin 2016.

- En dehors des temps de regroupement, ils bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi diversifiés de la part des formateurs et des équipes de circonscription.

II – Les candidatures

Les candidats à une formation au CAPA-SH doivent appartenir au corps des professeurs des écoles ou au corps des instituteurs **titulaires**. Un enseignant ne pourra candidater que pour une seule option.

Les enseignants intéressés par cette préparation au CAPA-SH doivent adresser leur dossier de candidature à la Direction Académique de l'Hérault – bureau ASH avec une copie du dernier rapport d'inspection, avant le 12 février 2016 dernier délai. Une copie de ce dossier sera transmise simultanément, par le candidat, à l'Inspecteur de l'Education Nationale de sa circonscription afin que ce dernier puisse, lors d'un entretien, formuler un avis circonstancié sur la candidature émise. Les candidats sont vivement invités à contacter l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription pour fixer ensemble une date d'entretien.

Egalement, les enseignants ayant été affectés sur un poste spécialisé durant leur carrière (y compris en cours) doivent joindre à leur dossier de candidature tout justificatif nécessaire (arrêté, état de services).

III – Les options

Compte-tenu des besoins du département, les candidats peuvent choisir l'une des trois options suivantes :

- **OPTION D** (enseignants spécialisés chargés de l'enseignement auprès d'enfants présentant des troubles des fonctions cognitives ULIS écoles – ULIS collèges)

- **OPTION F** (enseignants spécialisés chargés de l'enseignement auprès des adolescents et des jeunes en difficulté – S.E.G.P.A - EREA.)

- **OPTION G** (enseignants spécialisés chargés de rééducation)

Les formations option D et option F sont organisées par la Faculté d'Education de Montpellier sur le site de Nîmes et celui de Montpellier. Le nombre de départs sera précisé ultérieurement.

La formation option G se déroule à Lyon.

Les candidats seront départagés au barème qui sera calculé en prenant en compte l'ancienneté générale des services, et le nombre d'années effectuées dans l'ASH.

Les candidats retenus pour la formation sont tenus de se présenter à l'examen à l'issue de celle-ci. Néanmoins, il est rappelé que la démarche de l'inscription à l'examen relève de la compétence exclusive du candidat, auprès de la direction des examens et concours du rectorat.

Pour le Directeur académique
des services de l'éducation nationale
D.S.D.E.N de l'Hérault
la Secrétaire générale
Adjointe au secrétaire général d'académie
chargée du département de l'Hérault

Martine BOLUIX

inspection académique
Hérault
académie
Montpellier

éducation
nationale

Année 2016-2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dossier de candidature au stage de formation aux aides spécialisées,
aux enseignements adaptés et à la scolarisation des élèves en situation de handicap

Option D ☐ Option F ☐ Option G ☐
(cochez la case de votre choix)

Nom et Prénom : Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu : Département :

Situation de famille :
Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐

Nombre d'enfants :

N° de téléphone personnel (indispensable) :

Adresse mail (indispensable) :

Adresse à laquelle doit être envoyée la convocation :

Poste actuel :
Etablissement :
Circonscription :
Nom de l'IEN :

Candidature(s) antérieure(s) à la formation spécialisée : OUI ☐ NON ☐
Si OUI, préciser l'(les) année(s) et l'(les) option(s) demandée(s) :

Diplômes avec mention des dates d'obtention :
BAC ☐ CAP ☐ DPPE ☐ Autres :

DEUG ☐ LICENCE ☐ MAITRISE ☐ Autres :

CAFIPEMF ☐ CAPSAIS/CAPA-SH ☐

Ancienneté générale de service au 1er janvier de l'année en cours **(joindre une photocopie du dernier rapport d'inspection)** :

Echelon actuel :

Ancienneté dans l'emploi sur poste spécialisé (y compris en cours) sans titre **(joindre tous les justificatifs nécessaires – arrêté, état de services…)** :

Types(s) de postes spécialisés : **Signature du candidat :**

INSPECTION ACADEMIQUE DE L'HERAULT

Année scolaire 2016-2017

CAPA-SH

ENGAGEMENT ET OBLIGATIONS DE SERVIR

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Je m'engage :

- A accepter mon installation sur un poste spécialisé durant le temps de la formation

- A suivre l'intégralité des regroupements de formation

- A me présenter à l'examen

- A exercer des fonctions relevant de l'ASH pendant trois années consécutives (y compris l'année de formation)

Fait à ..... le .....

Signature du candidat :